



Nantes, le 14 mai 2025

Madame Johanna Rolland
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole

Objet : préavis de grève FO concernant les agents et
des personnels travaillant dans
et pour les écoles de la ville de Nantes

Madame la Maire Présidente,

Nous informons que le syndicat FO des territoriaux de Nantes soutient le mouvement de grève à l'initiative de Force ouvrière au niveau de départemental. Vous trouverez, en pièce jointe, le préavis de grève adressé au préfet de Loire Atlantique par le Groupement départemental FO le 12 mai 2025 qui concerne l'ensemble des agents et des personnels travaillant dans les écoles et relevant de notre Fédération.

En application de la loi N° 83-634 article 10 et de l'article 521-2 à L. 521 - 6 du code du travail, le syndicat FO des territoriaux de Nantes, dépose donc un préavis de grève du 22 mai 2025 de 00 h 00 à 24 H 00 jusqu'au 4 juillet 2025 de 00 H 00 à 24 H 00 pour l'ensemble des personnels travaillant dans et pour les écoles de la collectivité de Nantes, notamment de la Direction Éducation et du PSGE.

Ce préavis de grève porte sur l'ensemble des revendications défendues par FO dans le cadre Départemental (voir préavis de grève du groupement départemental FO).

Mais aussi sur les revendications suivantes :

Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours,

Amélioration des conditions de travail des personnels des écoles et la lutte contre la précarité :

- par l'intégration des personnels actuellement sous contrat dans le cadre du statut de la Fonction publique territoriale,
- par la mise en place d'équipes volantes d'agents sous statut de fonctionnaire de la fonction publique dans les écoles de Nantes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire-Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Daguin Sylvie
La Secrétaire

FORCE OUVRIÈRE

3 rue Célestin FREINET – 44200 NANTES - BÂTIMENT B NORD
Téléphone : 02 52 10 82 40 mail : syndicatville2-fo@mairie-nantes.fr



GROUPEMENT DEPARTEMENTAL FORCE OUVRIERE
SERVICES PUBLICS et SERVICES de SANTE de LOIRE-ATLANTIQUE

Bourse du travail F. Pelloutier 2 place de la gare de l'état - 44200 NANTES
E-mail fab.bouron@orange.fr 06 81 55 66 34

Préfecture de la Loire-Atlantique

Mr le Préfet de Loire-Atlantique
6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes Cedex 1

COURIER RECOMMANDE A/R

Objet : Préavis de Grève du 22 mai au vendredi 4 juillet 2025

Nantes, le lundi 12 mai 2025

Mr le Préfet,

Conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Fonctionnaires et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par le Groupement Départemental des personnels des services publics Force Ouvrière de Loire-Atlantique de déposer un préavis de grève du jeudi 22 mai 2025 au vendredi 4 juillet 2025 minuit. Il concerne l'ensemble des agents et des personnels travaillant dans les écoles, relevant de notre Fédération.

Ce préavis de grève couvrira les initiatives et mobilisations de nos syndicats sur l'ensemble du territoire départemental. Il couvrira également les absences de l'ensemble des personnels de la Fonction territoriale, notamment concernant les revendications suivantes :

- L'amélioration des conditions de travail,
- Un(e) ATSEM à temps complet par classe,
- Un remplacement systématique d'un(e) ATSEM par classe lors d'arrêt maladie,
- La revalorisation du cadre d'emplois,
- Les mesures de reclassement des ATSEM en cas d'inaptitude physique et/ou souhaitant poursuivre leur carrière dans un autre cadre d'emplois,
- Un accès à la catégorie B pour l'ensemble des personnels ATSEM,
- Un accès à la catégorie active,
- L'extension du protocole ségur (183€/nets) à tous les agents et les personnels de la fonction publique territoriale et en particulier au cadre d'emplois des ATSEM,
- Une revalorisation immédiate à hauteur de + 31% du point d'indice ainsi qu'une revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000.

Nous vous prions de croire, Monsieur le préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

Fabrice BOURON

Secrétaire Départemental Force Ouvrière
des Services Publics de Loire-Atlantique